

Chiffres-clés jeunesse 2022

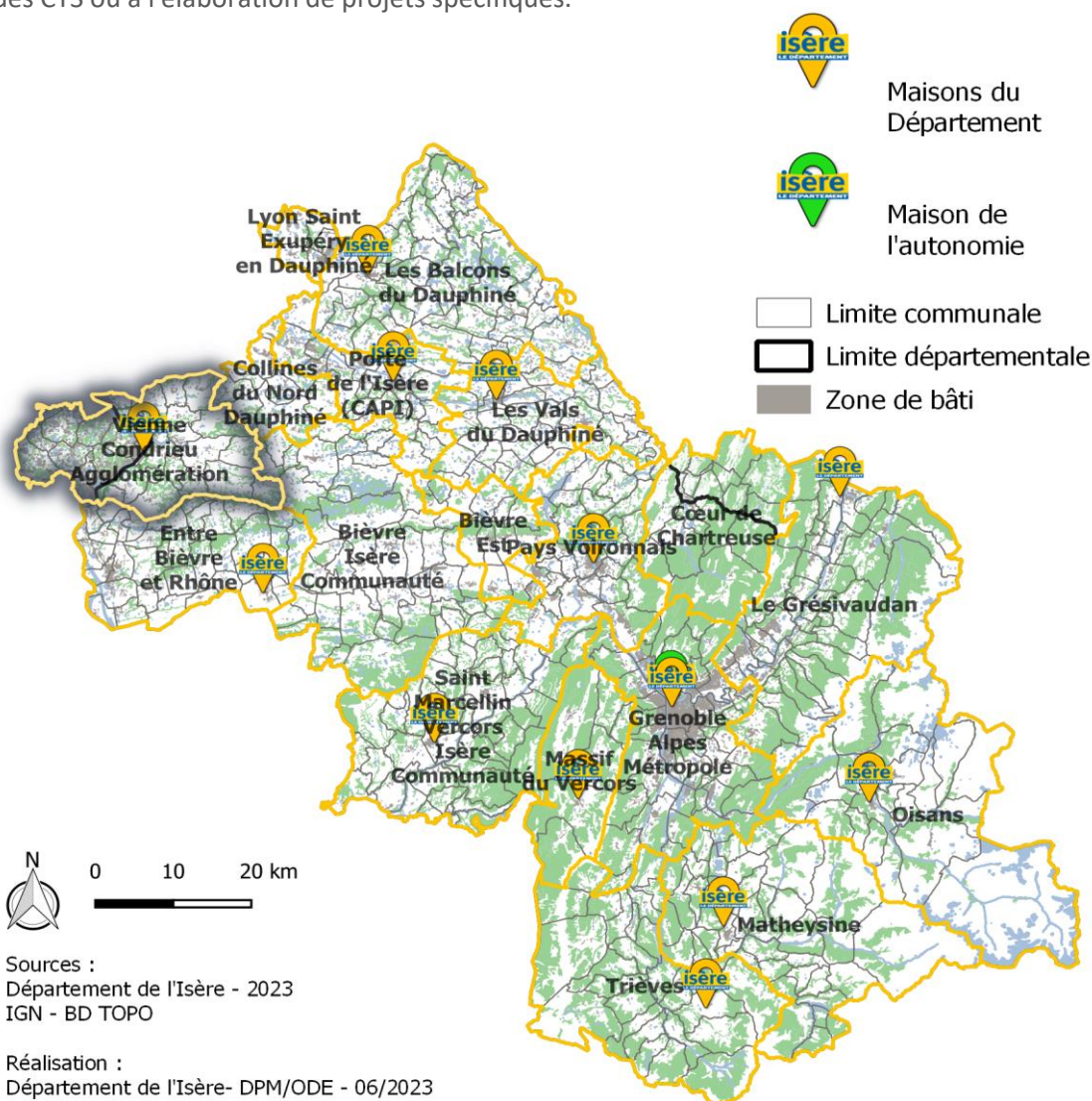


isère
LE DÉPARTEMENT

Vienne Condrieu Agglomération

Le Département, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), la caisse d'allocations familiales (CAF), la mutualité sociale agricole (MSA), le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSI), la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ), Réseau 38 et Info-jeunes38 se sont engagés dans une convention partenariale pour le développement de Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ). Ces contrats ont pour finalité d'appréhender la politique jeunesse de manière transversale en coordonnant dispositifs opérationnels et moyens de chacun, ainsi qu'en améliorant la lisibilité de leurs actions.

Réunis par les services du Département et ses partenaires, ces chiffres-clés jeunesse, ont pour finalité de permettre l'actualisation, par bassin de vie, des diagnostics de territoire. Ils contribuent aux réflexions pour l'animation partenariale des CTS ou à l'élaboration de projets spécifiques.



Pour les EPCI inter-départementaux : lorsque ce sigle apparaît face à un indicateur, cela signifie que la donnée ne concerne que la partie iséroise de l'EPCI

Les termes en bleus ont une définition en page 11. Tout au long du document, les classes d'âges étudiées peuvent être différentes selon l'indicateur et la source de données. La valeur n.d. signifie que la donnée est non disponible en raison du secret statistique.

Démographie

Source : Insee - RP 2019

Vienne Condrieu Agglomération

Isère

Jeunes par classes d'âges

	Nombre	Part des 0-25 ans	Part de la pop totale	Nombre	Part des 0-25 ans	Part de la pop totale
Population totale	91 578			1 271 166		
... 0-5 ans	6 789	24%	7%	90 647	22%	7%
... 6-10 ans	6 080	21%	7%	83 987	20%	7%
... 11-15 ans	5 930	21%	6%	82 894	20%	7%
... 16-17 ans	2 569	9%	3%	33 193	8%	3%
... 18 - 25 ans	7 178	25%	8%	123 149	30%	10%
... 11-25 ans	15 676	55%	17%	239 236	58%	19%

Situation familiale des moins de 25 ans

	Nombre	Part des moins de 25 ans	Nombre	Part des moins de 25 ans
Monoparent	52	0,2%	739	0,2%
Couple avec enfants	176	0,6%	3 203	0,8%
Dans un ménage complexe (exemple colocation)	403	1,5%	14 821	3,8%
Couple sans enfant	774	2,8%	12 413	3,2%
Vivant seul	742	2,7%	20 573	5,2%
Vivant avec leurs parents	25 050	92,1%	340 389	86,8%

Logement

Sources : Insee - RP 2019; SNE 2022; FJT 2023

Résidences principales des jeunes ménages âgés de moins de 25 ans

Statut d'occupation

	Nombre	Part des moins de 25 ans	Nombre	Part des moins de 25 ans
Locataire du privé (dont meublé)	870	67,8%	24 896	80,1%
Locataire du parc public	228	17,7%	2 809	9,0%
Logé gratuitement	38	3,0%	1 150	3,7%
Propriétaire	147	11,5%	2 228	7,2%

Taille des logements

1 pièce	235	18,3%	11 592	37,3%
2 pièces	418	32,5%	8 195	26,4%
3 pièces ou plus	631	49,2%	11 296	36,3%

Foyers jeunes travailleurs

	Nombre	Nombre
 Nombre de foyers	1	10
 Nombre de places	42	843

Demande de logement social pour les ménages de moins de 25 ans

Nombre de demandes actives	287	3 647
Nombre d'attributions	65	1 221
Pression locative des jeunes	4,4	3,0
Pression locative tous âges confondus	5,1	3,9

Proportion de jeunes âgés de 11 à 25 ans par commune



Part des 11-25 ans dans la population

- De 14,5% à 17%
- Moins de 12%
- De 12% à 14,5%
- 17% et plus

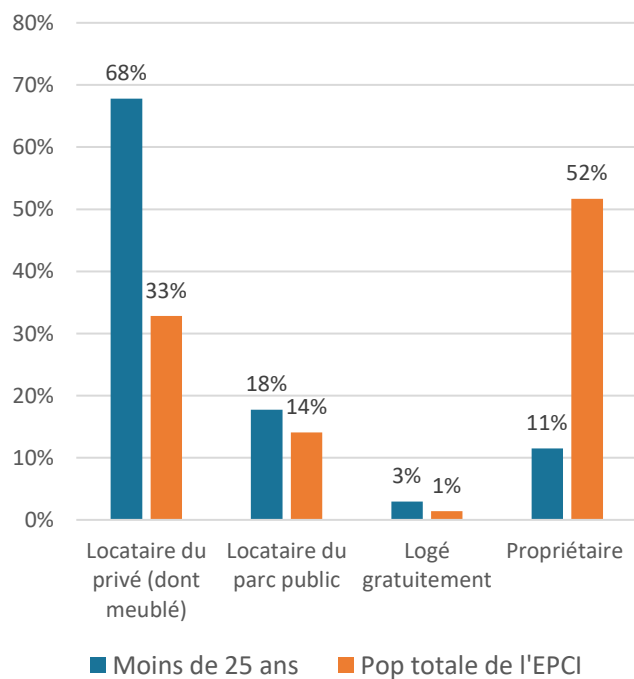
Evolution des jeunes âgés de 11 à 25 ans sur les 6 dernières années



Evolution des 11-25 ans (2013-2019)

- Moins de -5%
- De -5% à -1%
- De -1% à 1%
- De 1% à 5%
- 5% et plus
- nd

Statut d'occupation des logements des ménages jeunes comparativement à celui de l'ensemble de la population de l'EPCI



Part de jeunes locataires par commune de l'EPCI

Clé de lecture : x% des jeunes de la commune Y sont locataires



Part des ménages de moins de 25 ans locataires

- De 50% à 75%
- Moins de 25%
- De 25% à 50%
- 75% et plus
- nd

Sport

Sources : equipements.sports.gouv - 2021; Datagouv - INJEP 2019

Les 5 installations sportives les plus présentes sur l'EPCI

**TERRAIN DE
GRANDS JEUX**



PLATEAU EPS



**SALLE
MULTISPORTS**



**COURT DE
TENNIS**



**SALLE OU TERRAIN
SPÉCIALISÉ**



Licences sportives

	Vienne Condrieu Agglomération		Isère	
	Nombre	Part des 10-29 ans licenciés	Nombre	Part des 10-29 ans licenciés
Licences sportives des 10-14 ans	3 701	50,1%	68 817	47,9%
...10-14 ans - Femmes	1 362	36,8%	26 080	37,9%
...10-14 ans - Hommes	2 339	63,2%	42 737	62,1%
Licences sportives des 15-19 ans	2 219	30,0%	42 674	29,7%
...15-19 ans - Femmes	743	33,5%	16 050	37,6%
...15-19 ans - Hommes	1 476	66,5%	26 624	62,4%
Licences sportives des 20-29 ans	1 471	19,9%	32 309	22,5%
...20-29 ans - Femmes	486	33,0%	10 446	32,3%
...20-29 ans - Hommes	985	67,0%	21 863	67,7%

Culture

Sources : data.culture.gouv - Basilic 2023 / Dep38 - EEAC 2022

Les 5 équipements culturels les plus présents sur le territoire

BIBLIOTHÈQUE



MUSÉE



CONSERVATOIRE



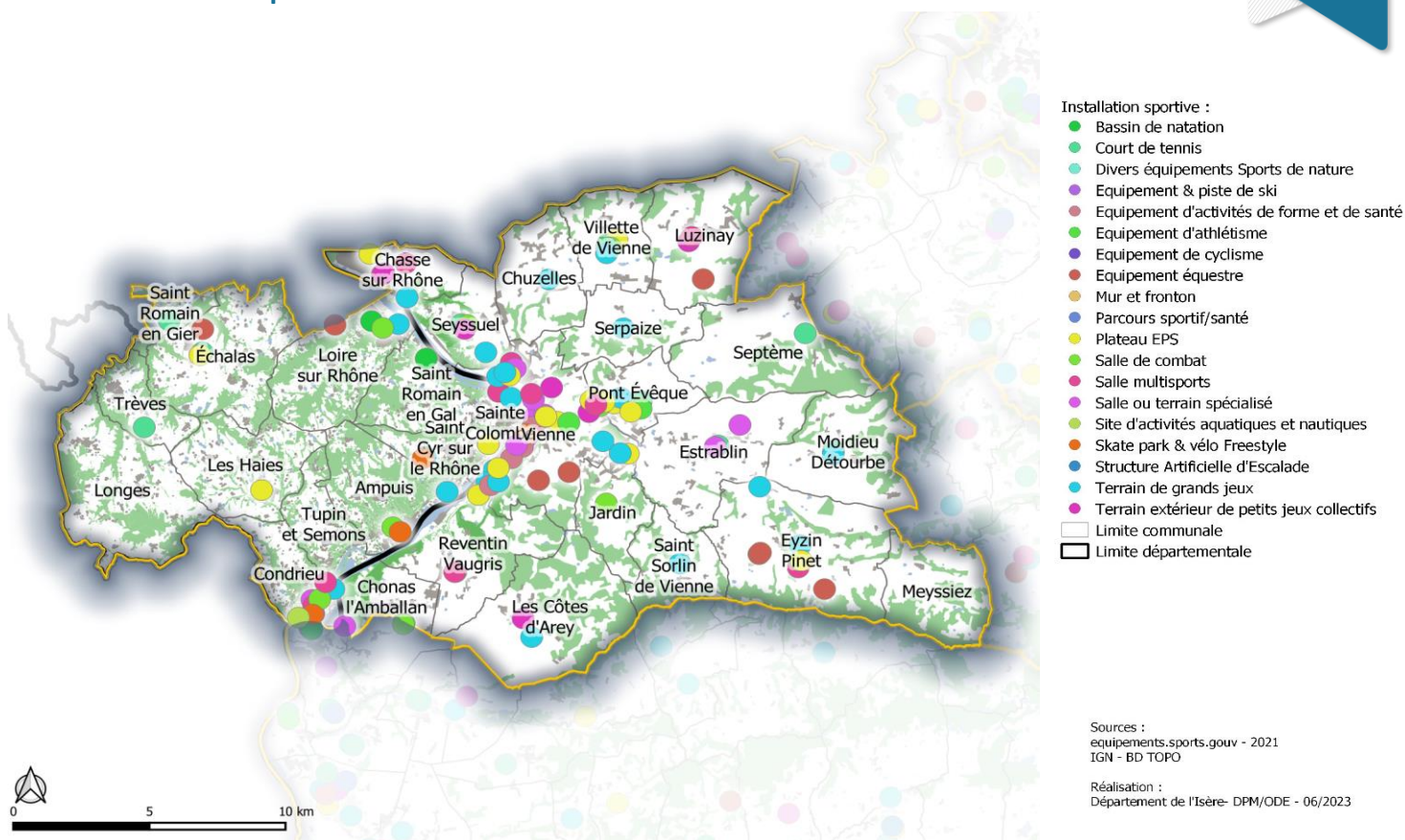
CINÉMA



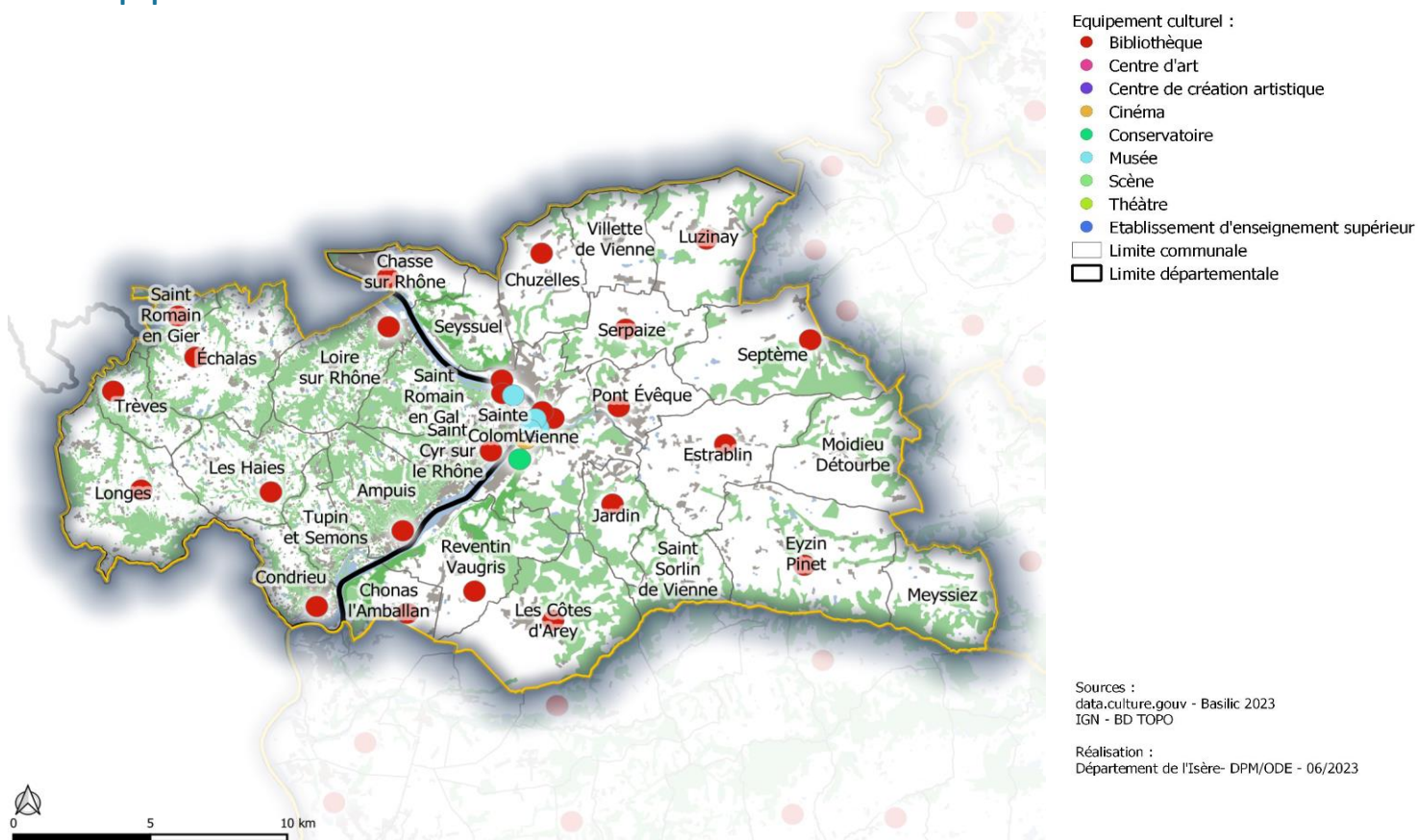
Etablissements d'enseignements artistiques et culturels

	Vienne Condrieu Agglomération		Isère	
	Nombre	Part de jeunes sur le total des élèves	Nombre	Part de jeunes sur le total des élèves
Nb d'établissements EEAC	4		76	
Nombre total d'élèves tous âges confondus	1 285		19 795	
Nombre d'élèves 13 - 18 ans	261	20,3%	4 065	20,5%
Nombre d'élèves 19 - 25 ans	21	1,6%	730	3,7%

Installations sportives sur l'EPCI



Équipements culturels sur l'EPCI



NB : si un équipement propose plusieurs services sur un même lieu, un seul d'entre eux sera visible sur la carte

Scolarité

Sources : Dept38 - DEJS 2021; DSDEN 2021;
data.education.gouv - 2023; INSEE RP 2019

Vienne Condrieu Agglomération

Isère

Etablissements scolaires et élèves

	Etablissements	Elèves	Etablissements	Elèves
Nombre de collèges (publics et privés)	8	5 357	119	66 479
Nombre de lycées (publics et privés)	4	3 399	46	33 426
Nombre de Maison Familiale Rurale (MFR)	1		13	
Nombre de lycées agricoles (public /privés)	1		12	

Scolarisation des 15-24 ans

	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
15-17 ans scolarisés	3 623		48 015	
... En Isère	2 090	57,7%	43 192	90,0%
... Hors Isère	1 533	42,3%	4 823	10,0%
18-24 ans scolarisés	1 348		30 470	
... En Isère	598	44,4%	25 471	83,6%
... Hors Isère	750	55,6%	4 998	16,4%

Dernier diplôme obtenu par les 15-24 ans sortis du système scolaire

	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Nombre de 15-24 ans sortis du système scolaire	3 742	100,0%	51 199	100,0%
... aucun diplôme ou brevet des collèges	759	20,3%	10 397	20,3%
... un BAC général, technologique ou professionnel	1 201	32,1%	17 169	33,5%
... un CAP ou un BEP	807	21,6%	11 214	21,9%
... un diplôme d'études supérieures	975	26,0%	12 419	24,3%

Insertion et emploi

Sources : INSEE RP 2019; Missions locales 38 ; Dep38 2023

	Nombre	Part dans la pop	Nombre	Part dans la pop
Nombre de 15-24 ans	10 029	11,0%	159 293	12,5%

Jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans

	Nombre		Nombre	
Ayant un emploi	3 442	34,3%	49 271	30,9%
... dont en alternance	628	6,3%	10 132	6,4%
... dont en stage rémunéré	38	0,4%	939	0,6%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	5 215	52,0%	88 946	55,8%

Catégorie socio professionnelle de 15-24 ans en emploi

	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Agriculteur exploitant	16	0,5%	179	0,4%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	57	1,8%	918	1,9%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	66	2,0%	3 145	6,4%
Employé	1 253	38,7%	18 016	36,6%
Ouvrier	1 061	32,7%	15 486	31,4%
Profession intermédiaire	787	24,3%	11 528	23,4%

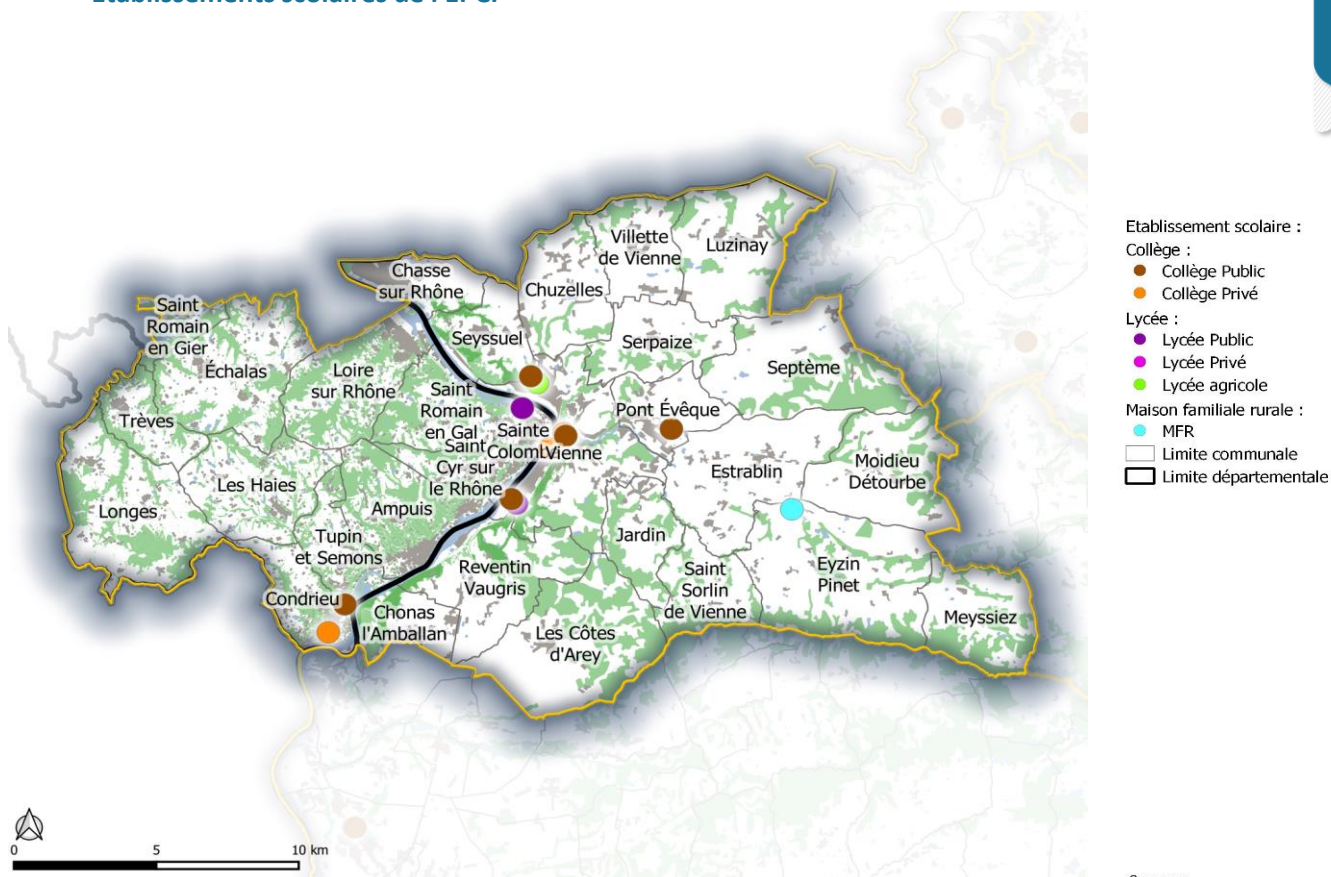
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle-emploi

	Nombre	Evolution 2021/2022	Nombre	Evolution 2021/2022
Demandeurs d'emploi tout âges (ABC)	5 782	-6,5%	86 043	-5,7%
...dont de moins de 25 ans	937	-6,3%	13 198	-7,0%

Insertion

15-24 ans chômeur déclaratif	945	9,4%	14 887	9,3%
15-24 ans Femmes ou hommes au foyer	57	0,6%	949	0,6%
15-24 ans autres inactifs	370	3,7%	5 439	3,4%
Estimation jeunes NEET	1 372	13,7%	21 275	13,4%
Nb de missions locales	n.d.		n.d.	
Nb de SIAE intervenant principalement sur cet EPCI	7		80	

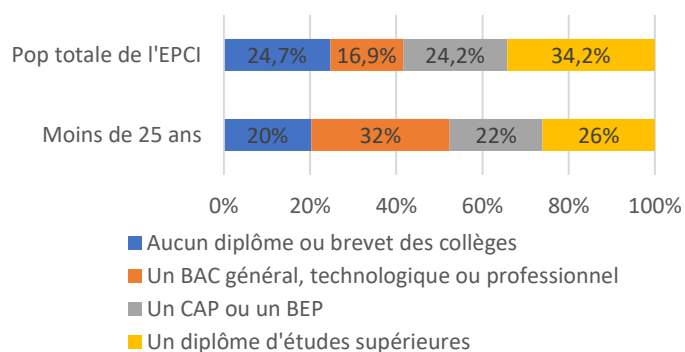
Etablissements scolaires de l'EPCI



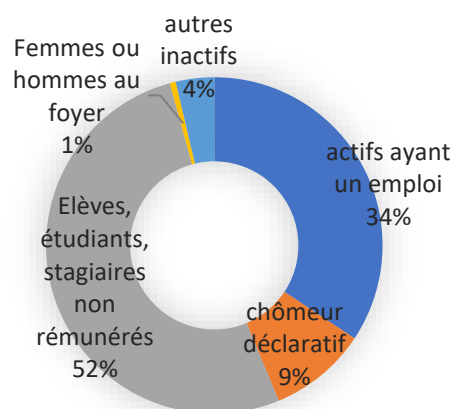
Sources :
Département de l'Isère - 2021
data.education.gouv - 2021
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE - 06/2023

Niveaux de diplômes de la population de l'EPCI, dont les jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire

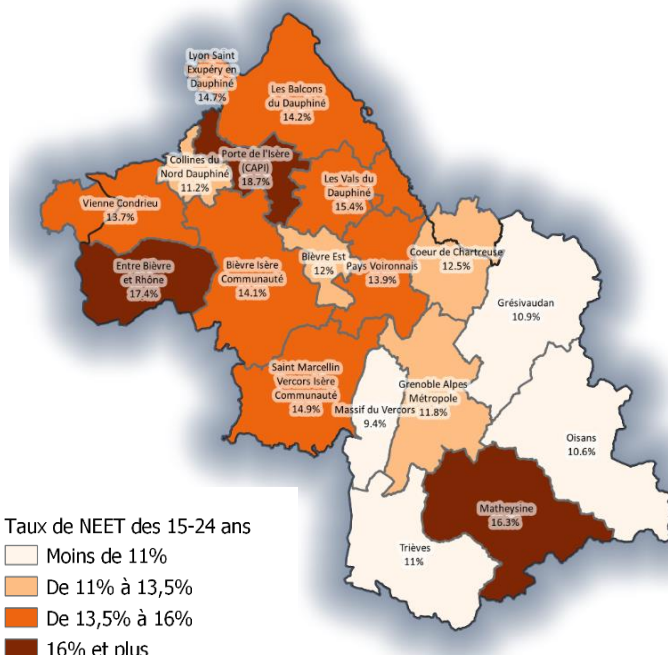


Activité des jeunes de 15 à 24 ans sur l'EPCI



Part de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation

Estimation selon méthodologie Insee du recensement de la population



Santé



Sources : CPAM38 - 2022; Dep38 - DAU 2022; Balises AURA - Cnam (SNDS DCIR - 2021; ATIH 2021; SNDS Référentiel médicalisé des bénéficiaires - 31/12/2021)

Vienne Condrieu Agglomération

Isère

Offre médicale	Nombre	Densité pour 10 000 hab	Nombre	Densité pour 10 000 hab
Nb de médecins généralistes	61	6,7	1 139	9,0
Handicap				
Nb d'enfants bénéficiaires de l' AEEH	330		6 465	
Nombre de PCH total	438		8 290	
...dont 11-25 ans	64		1 036	
... dont 11-25 à domicile	62		886	
Recours aux soins pour les 15-24 ans				
	Nombre	Taux de recours	Nombre	Taux de recours
Médecin généraliste	8 773	75%	121 368	74%
Dentiste	4 078	35%	53 205	32%
Psychiatre	169	1,4%	2 901	1,8%
Orthophoniste	144	1,2%	2 499	1,5%
Hospitalisation/affection longue durée pour les 15-24 ans				
Hospitalisé	1 330	13%	18 505	12%
Bénéficiaires d'une ALD	420	3,6%	5 804	3,5%

Précarité

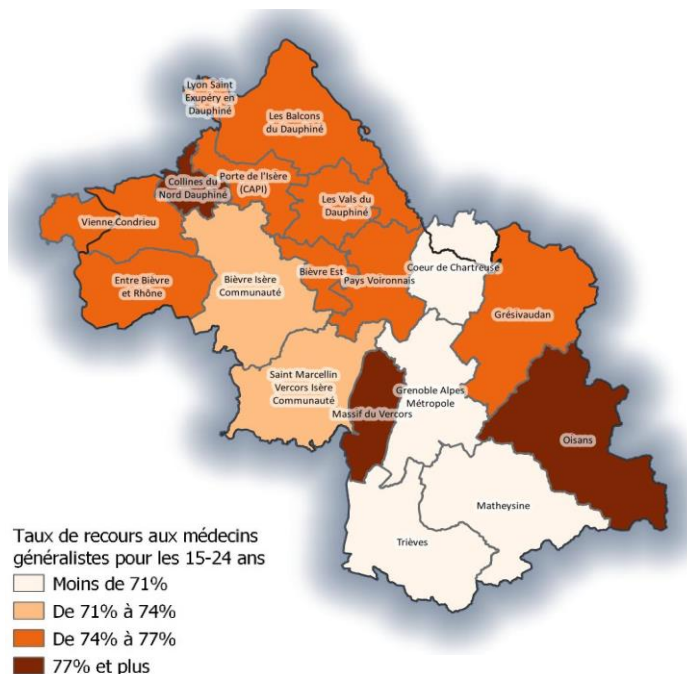
Sources : INSEE Filosofi 2020; CAF 31/12/2021; Dept38 - DEJS - 2022

	Valeur	Valeur
Médiane des revenus disponibles mensuels	1 978 €	1 965 €
... des moins de 30 ans	1 698 €	1 673 €
Taux de pauvreté des moins de 30 ans	18%	20%
Enfants vivant dans un foyer à bas revenus	4 952	72 076
... dont enfants de 12 à 15 ans	1 025	15 850
Foyers allocataires du RSA < 30 ans	309	4 908
Aides FAJ	19	72
Aides FAJU	92	459
Etudiants avec une aide au logement	236	21 154

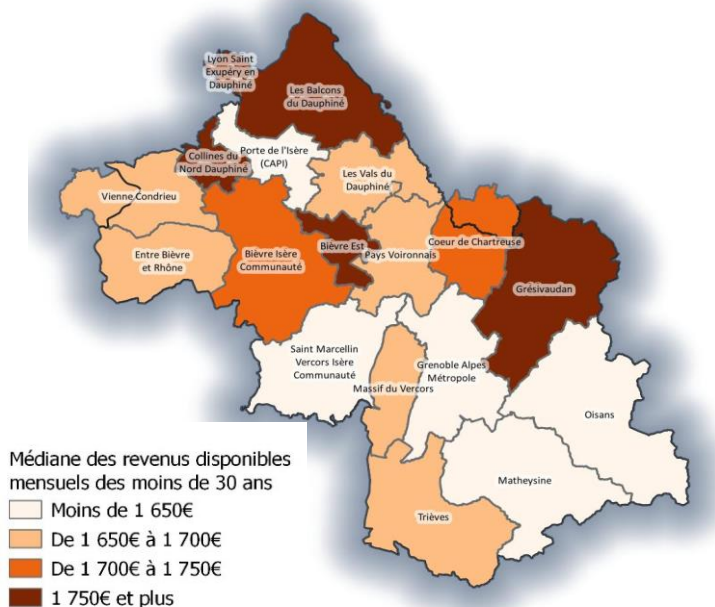
Aide sociale à l'enfance (ASE)

	Nombre	Part dans la pop	Nombre	Part dans la pop
Nombre de moins de 21 ans de l'EPCI	19 092	21%	340 436	27%
Informations préoccupantes				
Enfants concernés par une information entrante	116	0,7%	3 552	1,2%
...dont enfants de 11 à 17 ans	41	0,6%	1 455	1,3%
Enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance				
Mineurs pris en charge	372	2,2%	5 873	2,0%
... dont 11-17 ans	236	3,6%	3 212	2,8%
Majeurs pris en charge (18-20 ans)	46	2%	596	1,2%
Mineurs et majeurs accueillis	210		2 579	
... dont 11-17 ans	134		1 352	

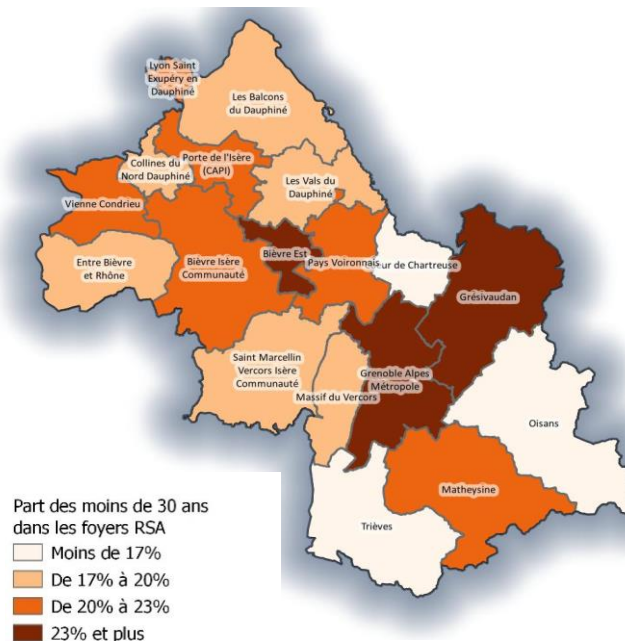
Taux de recours à un médecin généraliste des 15-24 ans



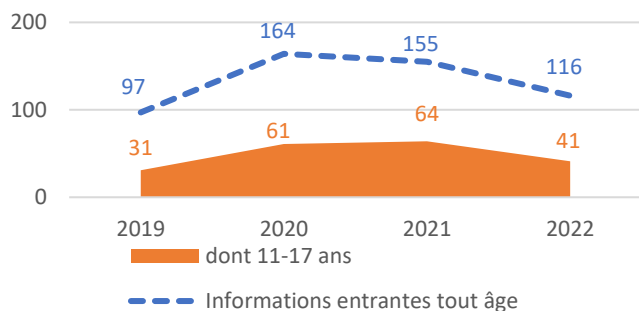
Revenus mensuels des moins de 30 ans



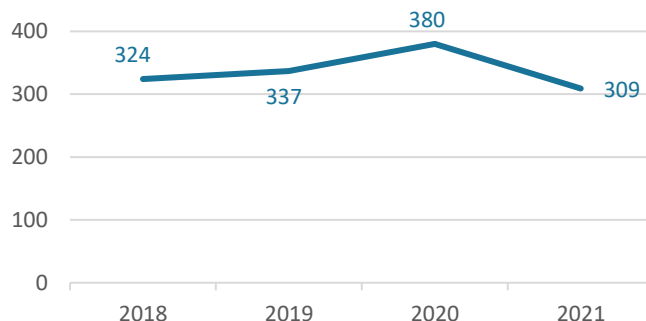
Part des moins de 30 ans parmi les foyers allocataires du RSA

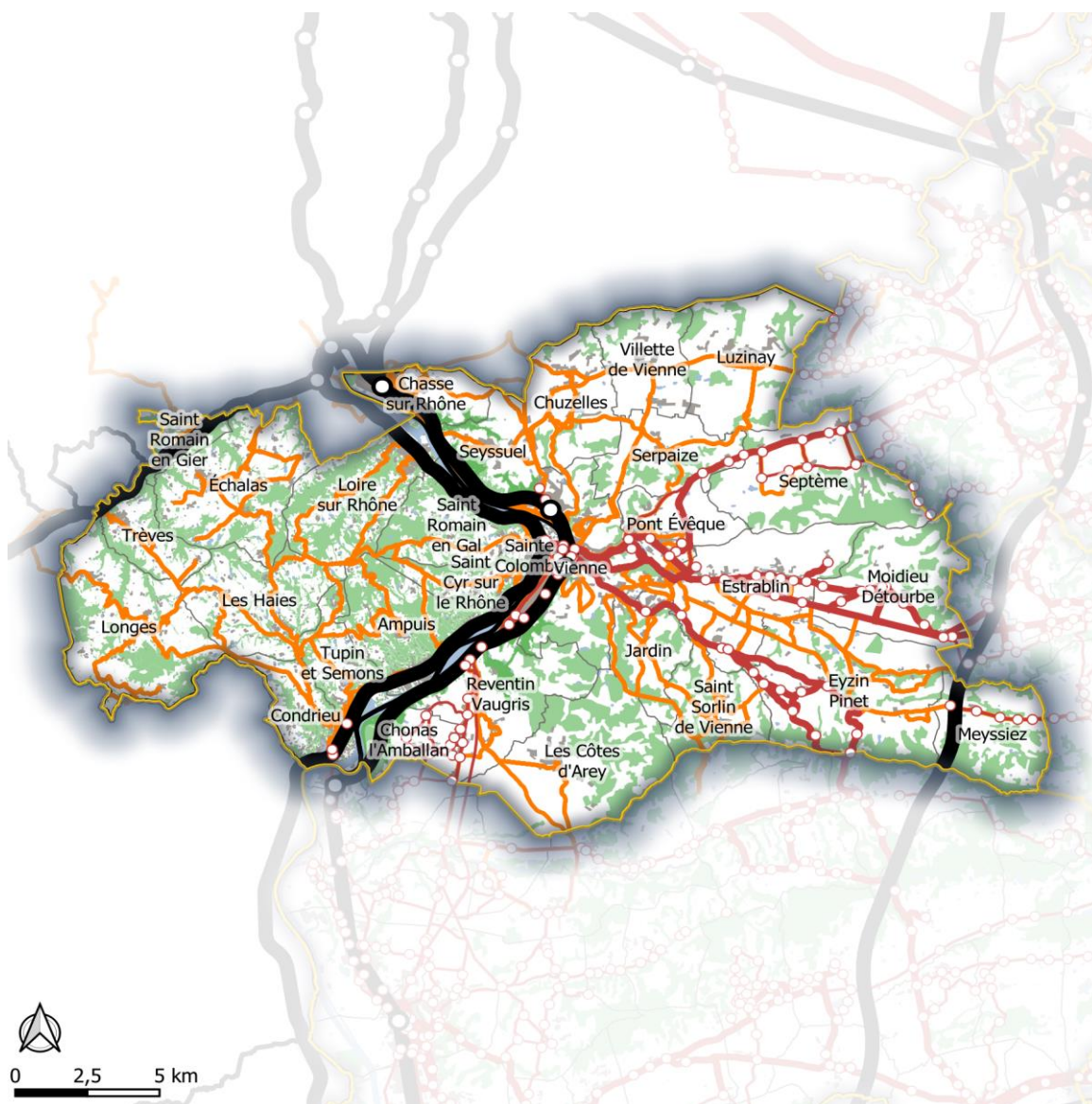


Evolution du nombre d'informations entrantes à l'aide sociale à l'enfance dans l'EPCI



Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA âgés de moins de 30 ans vivant dans l'EPCI





- Gares de voyageurs de train
- Lignes de train
- Arrêt de bus TransIsère
- Type de lignes TransIsère
- EXPRESS
- LIGNE RÉGULIÈRE
- LIGNE LOCALE
- LIGNE SAISONNIÈRE
- Autres AOM*
- Limite communale
- Limite départementale

*AOM = autorité organisatrice de la mobilité

Sources :
Région Auvergne-Rhône-Alpes
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE -
06/2023



Pour aller plus loin



Observatoire territorial du sport et de la jeunesse

Données sports et sur les accueils collectifs de mineurs sans hébergement (cartes dynamiques, tableaux, graph...)



Observatoire régional de santé

Indicateurs socio-sanitaires territorialisés ciblés sur les jeunes



Observatoire départemental de l'habitat

Outil de connaissance pour l'analyse et la description des territoires sous l'angle de l'habitat.



Observatoire départemental de la protection de l'enfance

Recueil et analyse les données statistiques relatives à l'enfance en danger dans le département.



Pour trouver la mission locale la plus proche



Explorer l'ensemble des jeux de données du Département de l'Isère sur la plateforme opendata de l'Isère

**Pour les structures
d'insertion**

<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr>
<https://ti38.fr/les-structures>

DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT

Ménage : un ménage, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les ménages complexes, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Logés gratuitement : les ménages logés à titre gratuit sont des ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer. Ils peuvent néanmoins payer des charges. Il s'agit par exemple de personnes logées par leur employeur ou par un membre de leur famille à titre gracieux.

Demandes actives : Il s'agit des demandes de logement social en cours au 31/12. Le formulaire CERFA propose au demandeur de renseigner plusieurs souhaits de communes pour le logement recherché. Seules les communes choix 1 sont comptabilisées dans les données présentées.

Pression locative : nombre de demandes actives pour une attribution

SPORT ET CULTURE

EEAC (établissements d'enseignement et d'éducation artistiques et culturels) : les établissements et élèves dénombrés dans cette partie correspondent aux établissements respectant les objectifs en matière de qualité et d'accessibilité définis par le Schéma départemental des enseignements artistiques, de l'éducation culturelle et des pratiques en amateur

FORMATION ET EMPLOI

Professions intermédiaires : L'appellation "professions intermédiaires" désigne les personnes qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi de catégorie ABC : seule source permettant de mesurer les personnes à la recherche d'un emploi à l'échelle des EPCI.

Les catégories de demandeurs d'emploi :

Catégorie A : demandeurs d'emploi (DE) tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité sur la période considérée. Il s'agit de la catégorie la plus proche de la définition du chômage au sens du BIT sans toutefois être équivalente : un DE inscrit en catégorie A peut en effet ne pas être comptabilisé comme un chômeur au sens du BIT. Inversement, un chômeur au sens du BIT peut ne pas être inscrit à Pôle emploi.

Catégorie BC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite sur la période considérée (78 heures ou moins au cours du mois pour les cat. B / plus de 78 heures pour les cat. C).

Les chômeurs déclaratifs : ils sont issus du recensement de la population. Ils forment un groupe constitué d'une part des personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées au chômage (inscrites ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail, et d'autre part, des personnes de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Estimation des jeunes NEET : Acronyme anglais "Neet" pour "Not in Education, Employment or Training" (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Un concept est une estimation (non officielle) qui rassemble les jeunes chômeurs, les femmes/hommes au foyer ainsi que les autres inactifs, créée pour tenter de mesurer la part des jeunes qui se trouvent potentiellement en difficulté.

La situation NEET correspond le plus souvent à une situation subie, notamment les chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi ou les inactifs qui font souvent face à des contraintes personnelles, telles que la garde d'enfant ou un état de santé dégradé.

SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) : Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Elles ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Dans cette publication, leur nombre est basé sur l'adresse d'implantation de la structure. certaines structures peuvent avoir un siège en dehors d'un EPCI ou de l'Isère mais avec des actions à destination d'un territoire plus large (couvrant l'Isère ou un autre EPCI).



SANTÉ ET SOCIAL

AAEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans.

PCH (prestation de compensation du handicap) : La PCH est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Elle couvre les aides humaines, aides matérielles, aides animalières... Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement.

Taux de recours : les différents taux de recours sont issus de BALISES Auvergne-Rhône-Alpes qui s'appuie sur des sources variées (CNAM; ATIH...). Les taux calculés sont des taux bruts.

Revenus disponibles médians : il s'agit des revenus après redistribution. La médiane signifie que la moitié des ménages gagnent plus que cette somme et l'autre moitié, moins. Afin de pouvoir comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes, ils ont été rapportés à une unité de consommation (UC) qui correspond à un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage.

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population. Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Bas revenus : calculés à partir des fichiers CAF, un foyer est dit à "bas revenus" lorsque son revenu par unité de consommation* est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence. Pour des raisons méthodologiques, certains allocataires dont les ressources sont mal appréhendées ou inconnues sont exclus de l'approche revenus, notamment les étudiants ne percevant qu'une aide au logement. Cette indicateur permet d'avoir une vision plus fine des personnes en difficultés financières (âge, territoire) mais aussi plus récente.

FAJ (Fond d'aide aux jeunes) / FAJU (d'urgence) : Aides destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. Il s'agit d'aides ponctuelles et de faible montant qui doivent répondre à un besoin précis (logement, travail, transports...). Le FAJU peut être versé immédiatement.

Informations entrantes (IE) : dénombre l'ensemble des informations entrantes arrivant à la Crip et non encore évaluées. Lorsqu'elles sont qualifiées de préoccupantes par la Crip elles deviennent préoccupantes au sens du décret du 7 novembre 2013 : *"est une information transmise à la cellule départementale mentionnée au deuxième alinéa de l'article L. 226-3 pour alerter le président du Conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être. La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier."*

Enfants pris en charge par l'ASE : Selon l'article L222-5 du CASF, peuvent bénéficier d'une prise en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance :

- Les mineurs et leur famille ou tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ;
- Les pupilles de l'Etat ;
- Les mineurs émancipés et les majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- Les femmes enceintes et leurs conjoints le cas échéant confrontés à des difficultés médicales ou sociales et financières.

Enfants accueillis : jeunes sont pris en charge avec une mesure d'accueil. Ce terme recouvre les mineurs confiés à l'ASE sur décision judiciaire, ceux placés directement par le juge (placements directs) et ceux accueillis par l'ASE en mesure administrative (accueil provisoire et pupilles).